Commune de Perwez Informations

Mai 2016

Feu vert pour le contournement !

Avis à tous !

Bienvenue à Perwez !
La commune accueille ses nouveaux habitants le samedi 28 mai.

Vous êtes arrivés en 2015 ou 2016 à Perwez ? Cette annonce est pour vous !

Pour vous accueillir comme il se doit, la Commune organise à votre attention un grand moment familial et convivial, **le samedi 28 mai.**

Si donc vous vous êtes inscrits au service Population entre le 1er janvier 2015 et le 15 avril 2016, et si votre agenda est libre le 28 mai, transmettez **avant le 10 mai**, à *communication@perwez.be*, l'adresse email sur laquelle vous souhaitez recevoir votre invitation officielle et le programme de la journée.

Si vous n'en avez pas mais que vous désirez l'invitation, faites le nous savoir au *081/64 92 57*.

Quelques indices en images de ce qui vous sera proposé :

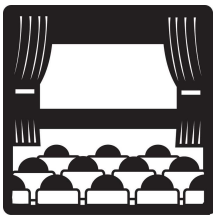

Le village Kidz de RTL revient à Malèves

Ce 22 mai, les enfants seront à la fête ! Une ribambelle d'activités et d'animations leur sera proposée **sur la place et dans le parc de Malèves-Sainte-Marie**.

Sur le podium : Anaïs DELVA, l'interprète de "La Reine des Neiges", revisitera les plus belles chansons des princesses Disney, de la "Belle au Bois Dormant" à la récente "Rebelle".

Mais peut-être aussi VOUS, association locale ou club sportif perwézien, qui avez envie d'offrir un chouette moment aux enfants et de bénéficier d'un beau coup de projecteur !

Une tente (4x3m) sera mise gratuitement à votre disposition tout au long de la journée.

Unique en Brabant wallon, l'événement Village Kidz bénéficiera de tout le professionnalisme et de l'énorme publicité de RTL.

Envie de participer ? Demandez la fiche d'inscription au service Communication : *communication@perwez.be ou 081/64 92 56*.

Et avec les enfants, entrez dans un univers pétillant, coloré et féerique !

Communiquez à tous la date de votre événement !

Nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin : votre site internet continue de s'améliorer ! Son objectif : toujours plus d'interactions au profit de tous les Perwéziens !

Grâce à des groupements particulièrement dynamiques, la vie culturelle, sportive et associative bat son plein dans l'entité. Les activités foisonnent… pour les seniors comme pour les juniors : matches, soupers, expositions, voyages, rencontres… Petits et grands événements rythment chaque weekend la vie de la commune !

« OOOOh mais non, voilà que le foot organise son souper de fin de saison le jour de la Fancy Fair de l'école et du tournoi de volley-ball ! Comment faire pour ne décevoir ni Arnaud ni Zoé ? »

Pour éviter que trop d'activités ne soient organisées le même jour, un agenda commun a été mis en ligne. Cliquez en première page sur le portlet "agenda" (2e dans la colonne de droite). Là apparaitront mois par mois tous les événements organisés à Perwez.

Agenda

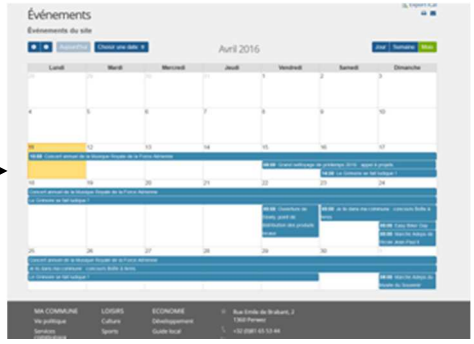

Comment ça marche ?
Pour que votre événement soit repris sur le calendrier, il vous suffit de remplir le formulaire mis en ligne (4e onglet de la colonne de droite) avec les éléments souhaités : nom et description de l'événement, heure de début et de fin, lieu, coordonnées de la personne de contact, photo de l'affiche ou autres illustrations de l'événement. De cliquer ensuite sur le bouton "Envoyer"

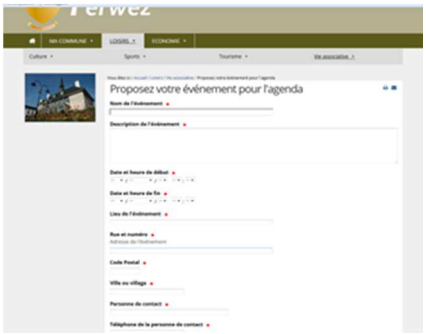

Le formulaire arrivera au service Communication qui mettra l'annonce en forme et la publiera dans l'agenda accessible à tous 24h/24.

Contact : Isabelle MASSON - communication@perwez.be ou 081/64 92 57

Aide au remplissage de la déclaration d'impôts

Pour **vous aider à compléter votre déclaration fiscale**, des experts du SPF Finances seront présents dans les locaux de l'administration le jeudi **19 mai** et le lundi **30 mai**, de 9h à 12h.

Documents à apporter impérativement

Carte d'identité et/ou la procuration, formulaire de déclaration original, avertissement extrait de rôle de l'an passé (2014), document préparatoire, fiches de revenus (salaire, pécule de vacances, chômage, mutuelle …), attestations (emprunt hypothécaire, assurance-vie, épargne-pension, transport en commun, titres-services, dépenses pour travaux visant à économiser l'énergie…), éventuellement des documents justificatifs (extraits bancaires, factures, reçus de TVA …).

Ce mois-ci dans notre commune

Après 10 ans de procédure et de querelles judiciaires, le contournement peut poursuivre sa route ! Ainsi en a décidé le tribunal de Nivelles qui a rejeté les arguments des plaignants. Le contournement devrait permettre de désengorger la chaussée de Charleroi à Thorembais-Saint-Trond où quelque 28 000 véhicules défilent chaque jour. La mobilité et la sécurité ont donc eu gain de cause. Cette voie de 3 km va faciliter l'accès à l'école secondaire, à la future grande salle de la Maison de l'entité, au parc d'activités économiques ainsi qu'au centre de Perwez.

Non, ce n'est pas un poisson d'avril ! Partie en fumée le 8 juillet dernier dans l'incendie Derbigum, la serre communale s'est redéployée le 1er avril près du château d'eau, encore plus grande. L'équipe des jardiniers a immédiatement lancé les semis et repiquages. Pas de doute, les rues et quartiers de Perwez seront très joliment fleuris cet été !

Le complexe sportif poursuit sa belle mutation. Ses 3 terrains de tennis ont gagné un toit en un temps record ! Fin juin, les balles jaunes fuseront : jeu, set et match !

Les 15 et 16 avril, Perwez procédait à son grand nettoyage de printemps, à pied ou à vélo, dans le cadre de l'opération BE WAPP. Les élèves de l'école "la Farandole" ont ramassé 15 kilos de déchets, l'équipe du "Sel d'Orbais" a nettoyé les petits et grands axes d'Orbais et les cantonniers-cyclistes ont rempli 13 sacs de détritus divers provenant des futurs itinéraires cyclables. Merci à tous les participants pour leur contribution à une commune et une Wallonie plus propre et pour leur appui au travail quotidien du service Perwez Propreté !

Bien vivre ensemble ou …crac, une SAC !

S'arrêter deux minutes sur le trottoir devant l'école, jeter ses déchets ménagers dans une poubelle publique, laisser la crotte de Médor sur le trottoir.., seront punis d'amendes plus ou moins sévères. Les sanctions administratives communales, les SAC, sont applicables en Wallonie dans une série de domaines : environnement, stationnement, tapage… Nul n'étant censé ignorer la loi, faisons le point sur ce qui a changé !

Les SAC, c'est quoi ?

Les tribunaux étant débordés, certains petits délits étaient souvent classés sans suite. Or, ces infractions si elles ne sont pas foncièrement graves – graffitis ou mégots de cigarettes à terre, par exemple – sont autant d'incivilités qui nous gâchent la vi(ll)e !

Dès lors, depuis 2010, les communes ont le pouvoir de sanctionner elles-mêmes, sans passer par les tribunaux, en infligeant une amende qui peut aller jusqu'à 350 €, voire beaucoup plus s'il s'agit d'une infraction environnementale grave.

Comment ça se passe ?

Les infractions sont constatées par des agents communaux assermentés, des gardiens de la paix ou des policiers. Le constat est transmis au fonctionnaire sanctionnateur provincial ou régional, qui définit le montant de l'amende. En cas de récidive, le sanctionnateur peut doubler l'amende sans toutefois dépasser les maximums prévus.

Dans le cas d'infractions ne relevant pas uniquement des SAC, la règlementation les qualifie d'infractions mixtes (injures, tapage nocturne, dégradation d'objets publics…), le Procureur du Roi peut reprendre la main. L'affaire peut alors passer devant les tribunaux.

Toutes ces infractions sont reprises dans le Règlement général intégré de police, qui a été voté par le Conseil communal le 3 décembre 2015 et qui est identique pour toute la Zone de Police Brabant wallon EST. Celui-ci est publié intégralement sur le site internet : *http://www.perwez.be/commune/autres-services/police*

Impossible de les résumer ici. Soulignons simplement que les règles en la matière relèvent du bon sens et du "bien vivre ensemble". Quelques exemples : Il faut une autorisation communale pour tirer un feu d'artifice ; il est interdit de consommer de l'alcool sur la voie publique ou de faire du bruit excessif de jour comme de nuit, de promener un chien non tenu en laisse, de jeter papiers ou chewing-gum sur la voie publique…

Qu'entendre par "voie publique" ?

La voie publique est la partie du territoire communal affectée principalement à la circulation des personnes ou des véhicules. Elle comprend aussi les installations destinées au transport, la distribution de matières, d'énergie et de signaux.

Elle comporte entre autres :

- la voirie : les voies de circulation y compris les accotements, trottoirs, talus
- les emplacements publics affectés notamment aux stationnements de véhicules, aux jardins, aux promenades et aux marchés ;
- les parcs et les jardins, les aires de jeux, les bois et les sentiers publics, les cours d'eau, les cimetières…

QUIZZ

Testons nos connaissances ! Conformément au règlement de police, dans les situations suivantes, est-ce interdit **0**, faut-il une autorisation **0** ou est-ce permis **0** ?

Je fête mon anniversaire avec des amis et organise un barbecue à côté du terrain multisports. C'est un espace public, donc il appartient à tout le monde !
0 **0** **0**

Mon chien a vomi sur le trottoir. Je n'ai rien pour le nettoyer. Pff ! Pas grave !
0 **0** **0**

Trop belles ces fleurs dans les jardinières communales ! J'en prends quelques-unes…
0 **0** **0**

Devant l'école, je m'arrête deux minutes sur le trottoir, le temps que mon enfant prenne sa mallette dans le coffre.
0 **0** **0**

Réponses dans le prochain numéro.

Plus d'infos sur les sanctions administratives :

La loi fédérale du 24 juin 2013 sur les sanctions administratives est entrée en application le 1er janvier 2014. Les textes sont disponibles sur *www.besafe.be*

Pour éviter les infractions liées au stationnement, une petite révision du code de la route peut être utile : *www.ibsr.be*

Votre policier de quartier

Afin de renforcer l'équipe de policiers locaux, un nouvel agent de quartier a été engagé à Perwez, ce qui porte à quatre le nombre des policiers de proximité, sans oublier les deux gardiens de la paix, Maxime BERGER et Pauline LEGRAIN. Leur rôle est capital et constitue la pierre angulaire d'une police orientée vers la sécurité de la communauté et le bien vivre ensemble.

Devant leurs véhicules de patrouille, nos quatre agents de quartier. De gauche à droite, messieurs LIEGEOIS, BERWART, BODART et ROBERT.

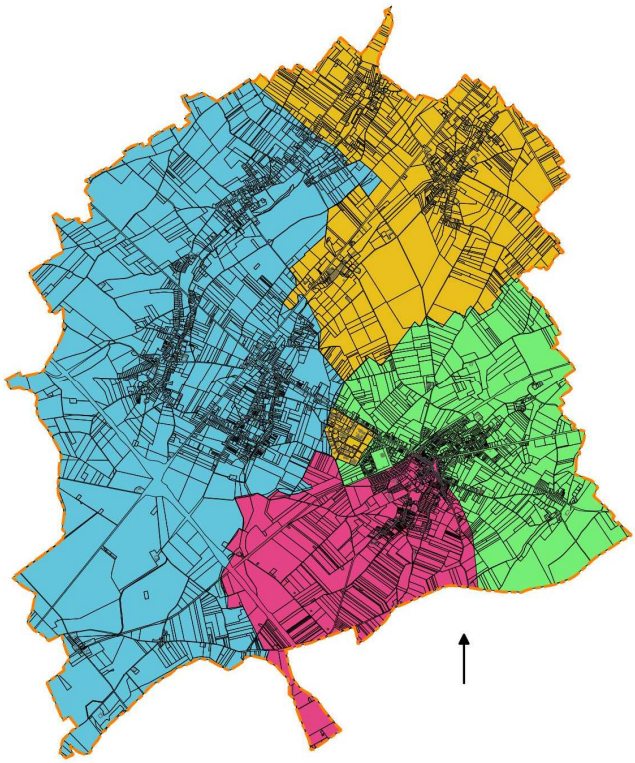

Qui est votre agent de quartier ?

- Perwez-centre (quartier du Mont) : Paul LIEGEOIS
- Perwez-ouest (Thorembais-St-Trond, Orbais, Malèves) : Thierry BERWART
- Perwez-est (zoning, Thorembais-les-Béguines et Wastines) : Louis BODART
- Perwez-centre (quartier du Warichet) : Jean-Marc ROBERT

Comment le contacter ?

- Par téléphone : *081/25 76 30*
- Par mail : *police.perwez@skynet.be*
- Ou en vous rendant à l'antenne de police locale, rue des Marronniers, 4 bte 1 1360 Perwez, le lundi, de 9 à 12h ainsi que les mercredi et jeudi, de 15 à 18h.
- En dehors de cet horaire, le bureau de la zone de Police Brabant wallon Est prend la relève : Chaussée de Tirlemont, 6 à 1370 Jodoigne. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 13h. (*+32 (0)10 23 95 30*) - Plus d'infos sur *www.zpbwest.be*

Pour toute urgence, formez le 101 (112), aussi pour les accidents de la route sans blessés.

Votre agent de quartier vous demande de :

- **Respecter les règles de stationnement**
- **Respecter la quiétude d'autrui**
- **Ne pas laisser d'objets de valeur (sac à main, PC ...) à vue dans votre véhicule.**

Votre zone de Police

Perwez appartient à la Zone de Police Brabant wallon Est qui regroupe également Jodoigne, Orp-Jauche, Hélécine et Ramillies. Cette zone s'étend sur 24 000 hectares, 1.500 km de voiries et compte plus de 41.000 habitants. A sa tête, Monsieur Jacques VANDENBOSCH, Commissaire Divisionnaire, qui dirige 80 personnes dont 68 policiers.

Les priorités retenues dans la Zone de Police Brabant wallon Est :

- Vols dans habitations ainsi que de et dans véhicules ;
- Insécurité routière due aux vitesses excessives et à la conduite sous l'influence de l'alcool ;
- Consommation et trafic de stupéfiants.

Depuis août 2014 et jusqu'aux prochaines élections communales, c'est Monsieur Carl CAMBRON, notre Bourgmestre faisant fonction, qui assure la présidence de la zone de Police. Soulignons que pour plus d'efficacité et de cohérence, le règlement de police n'est plus communal mais commun à toute la zone de Police Brabant wallon Est. Les infractions à ce règlement sont punissables de la même manière à Perwez et dans les communes voisines de la Zone de Police Brabant Wallon Est.

Dès lors, une nouveauté pour Perwez : la tonte est désormais autorisée le dimanche !

ATTENTION les horaires ont changé ! Tondeuse, tronçonneuse, motoculteur… sont interdits en semaine, entre 21h et 7h du matin, ainsi que le dimanche et les jours fériés, entre 12h et 15h et après 19h.

Collaboration renforcée entre zones de police

Les vols dans les habitations sont plus particulièrement perpétrés à proximité des sorties d'autoroute. Chez nous, ce sont surtout Orbais et Thorembais-Saint-Trond qui sont touchés. Dès lors, le vendredi 25 mars, quatre zones de police se sont engagées à se prêter assistance, à travailler ensemble pour une plus grande rapidité d'intervention et davantage d'efficacité : Brabant wallon Est, Hesbaye Ouest (Hannut), Landen et Tirlemont-Hoegaarden. Elles ont également décidé de développer un réseau commun de caméras ANPR (reconnaissance automatique de plaques). Ce système photographie et enregistre en continu, de jour comme nuit, les numéros de plaques minéralogiques. Les images prises par les caméras ANPR pourront être visionnées en direct ou en différé. Elles permettront de retracer les trajets des véhicules recherchés en cas de vol, délit de fuite suite à un accident, suspects en cavale… Bref, comme le dit Monsieur VANDENBOSCH, commissaire divisionnaire de la Zone de Police Brabant wallon Est, « avec ces caméras, on crée un maillage qui contrarie la criminalité et améliore l'efficacité des services de police. »

Pour la fin de l'année, 5 caméras ANPR devraient être installées dans notre zone de Police.

Aménagement du territoire

Avis d'urbanisme

L'administration communale fait savoir que FB SOLUTIONS dont les bureaux se trouvent à 6300 ZUG (SUISSE), Im'Rank 58, a introduit une demande de permis d'urbanisation ayant trait à un terrain sis rue d'Alvaux à PERWEZ, cadastré 1ère division section C parcelle 227a. Le projet consiste en l'urbanisation d'un terrain en maximum 12 lots pouvant contenir maximum 12 maisons unifamiliales avec ouverture d'un cheminement public et création d'un trottoir.

Le dossier est consultable à l'administration communale, service urbanisme, durant les heures d'ouvertures du **lundi 02 mai** au **vendredi 03 juin 2016.** Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal durant cette période par courrier, fax : 081/64 92 66 ou courriel *urbanisme@perwez.be*. Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Le Conseil communal de Perwez s'est réuni le 23 mars.

Prestation de serment de Madame van CUTSEM - POSWICK

Suite à la démission pour cause de déménagement de Madame Bénédicte ZICOT (groupe ENSEMBLE), Madame Sophie van CUTSEM - POSWICK a prêté serment. Conformément au vote du Conseil, elle la remplace dans la plupart de ses attributions, à l'exception de sa fonction au sein de la COPALOC qui est assurée par Monsieur Etienne RIGO.

Nous leur souhaitons de francs succès !

Budget 2016 et taxe déchets approuvés par la tutelle

Comme à l'habitude, les budgets des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2016, la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et la dotation à la zone de police du Brabant wallon Est ont été approuvés par les autorités de Tutelle.

Délégations de pouvoirs du Conseil au Collège communal

Afin de gagner du temps et d'alléger la procédure des marchés publics, le Conseil communal a délégué, selon la nouvelle législation wallonne, certains de ses pouvoirs au Collège. Pour les exercices budgétaires 2016 à 2018, ce dernier est dorénavant compétent dans le choix des modes de passation des marchés et la fixation des conditions pour les marchés publics relevant du budget ordinaire ainsi que pour les marchés publics d'un montant inférieur à 15.000,00 € hors TVA relevant du budget extraordinaire.

Nouveau marché en faveur d'une alimentation saine et durable pour nos écoliers

Le Conseil a décidé de lancer un appel d'offres ayant pour objet la préparation et la livraison de repas, dans une démarche d'alimentation durable pour les écoles communales de l'entité. Le montant dudit marché a été fixé 600.000,00 € TVAC pour les 3 années scolaires à venir.

L'ADL en selle pour de nouveaux projets de développement local et rural

Après avoir entendu les lignes de force du rapport d'activités 2015 et du budget 2016, le Conseil communal a félicité l'Agence de développement Local pour les actions entreprises. Rappelons que l'agence a reçu son renouvellement d'agrément jusqu'en 2021.

Près de 455.000 € pour la mobilité douce

Le conseil a ensuite pris connaissance de la répartition financière de l'avant-projet du réseau cycliste communal : soit un total de 454.914,63 € dont 101.708,01 € seraient à charge de la commune, le reste étant subsidié par la Région wallonne et la Province. Ce projet en faveur de la mobilité douce a été initié par la Commission locale de développement rural.

Deux propositions de Monsieur Charles de BETHUNE, conseiller, ont été approuvées par le Conseil communal

D'une part, solliciter la Région wallonne afin de limiter la vitesse à 70km/h sur la Chaussée de Wavre à hauteur de la rue Trémouroux et de la rue d'Odenge (Orbais) et d'autre part, mettre à disposition des jeunes Perwéziens, âgés de 16 à 25 ans, une brochure "Citoyenneté et démocratie" afin de les conscientiser à l'importance de leur devoir démocratique.

Acquisition de l'ancienne gare de Perwez

Sur proposition de notre Bourgmestre en titre, André ANTOINE, le Conseil a également approuvé l'expropriation pour cause d'utilité publique de l'ancienne gare de Perwez. Le bâtiment aujourd'hui déserté par le Service Public Fédéral des Finances devrait être complètement rénové, dans le cadre du plan communal de développement rural. Il pourrait ainsi accueillir un espace de promotion des produits locaux afin de conforter le circuit court. L'étage, de son côté, serait aménagé en logement moyen. L'acquisition de ce bâtiment est fondamentale pour préserver notre patrimoine historique et terminer l'aménagement du site de la Gare.

Plaine de vacances pour grandir et s'épanouir…

Les vacances d'été se profilent à l'horizon et vous vous demandez, sans doute, comment occuper et divertir vos enfants ? Pas de panique !

Comme une ritournelle qui nous revient avec plaisir, la Commune de Perwez organise à nouveau en juillet une plaine de vacances, en collaboration avec l'ATL et l'asbl ANIMAGIQUE.

Bien sûr, du **4 au 29 juillet**, les jeux et l'amusement primeront ! Les animateurs proposeront des activités diverses et variés autour du thème "**Un monde fantastique**". Mais l'objectif de la Plaine de vacances, c'est aussi de favoriser la créativité, la participation active, le développement physique avec de multiples activités en plein air, l'intégration sociale dans le respect des différences…

Dates : du 4 au 29 juillet inclus
Tarifs : 6€/la journée et 25€/semaine.
Accueil : de 7 à 9h et de 16 à 18h.
Adresse : Perwez-centre

Inscriptions : Anaïs HEUSLING - heuslinganais@gmail.com et 0471/59 96 96

Oscar l'escargot est de retour !

Avec l'arrivée du printemps, Oscar l'escargot repointe sa coquille !

Notre mascotte perwézienne de la sécurité routière avait été créée en 2011, par le service Accueil Temps Libre, en réponse au sentiment d'insécurité qu'éprouvaient les parents et les enfants aux abords des écoles. Oscar était là pour rappeler qu'il convient de rouler doucement et prudemment à leur approche …

Tous les enfants connaissaient son histoire car les animateurs de l'Accueil Temps Libre la racontaient dans les écoles. Il était une fois un escargot habillé d'une superbe coquille qui vivait tranquillement à Perwez. Mais un jour, le pauvre Oscar a eu un accident ! Il s'est fait renverser par une voiture alors qu'il était sur le chemin de l'école ! Sa coquille était toute cassée !

Les enfants ont alors entrepris de lui reconstruire tous ensemble une magnifique coquille. Oscar en fut si content qu'il fit le tour des écoles pour remercier ses bienfaiteurs.

Aujourd'hui, il est grand temps de rafraîchir les mémoires… Les panneaux de sensibilisation ont été remis à neuf et Oscar reprend ses visites aux élèves jusqu'à l'hiver prochain. Les enfants qui restent à l'accueil extrascolaire vont même recevoir un ballon dédicacé par Oscar !

Contact : ATL - Vinciane CHARLET - 081/65 73 45 - atl@perwez.be

Population - Etat civil

Naissances

Tiagho VAN CALCK né le 26 février, fils de Cynthia BOE et de Jérémy VAN CALCK de Thorembais-Saint-Trond
Augustin PAQUAY né le 2 mars, fils de Leslie FOCANT et d'Axel PAQUAY de Perwez
Eryn LEBRUN née le 4 mars, fille d'Aline de BIOLLEY et de Youri LEBRUN de Perwez
Manon SCOURNEAU TIGNEE née le 8 mars, fille d'Audrey TIGNEE et de Vincent SCOURNEAU de Thorembais-Saint-Trond
Hugo LESSIRE né le 15 mars, fils de Valérie LAMM et de Benoit LESSIRE de Malèves
Lucile JOLY née le 17 mars, fille de Sophie BOSDON et de Cyril JOLY de Perwez
Hugo DE VOS né le 23 mars, fils de Julie BUISSERET et de Quentin DE VOS de Thorembais-Les-Béguines
Hugo DALIN né le 25 mars, fils d'Audrey MESSON et de Jérôme DALIN de Thorembais-Saint-Trond
Raphaël LEBRUN né le 28 mars, fils d'Eléonore RIFON et d'Olivier LEBRUN de Thorembais-Saint-Trond
Lena JASZCZUK née le 1er avril, fille d'Aneta WOJCIECHOWSKA et de Bartek JASZCZUK de Perwez

Mariages

Mireille TITEUX et Charles GAZIAUX de Perwez se sont mariés le 15 avril
Emmanuel STREEL et Adrienne RUITENBEEK de Thorembais-Saint-Trond se sont mariés le 23 avril

Décès

Roelof (dit Rudi) MINET né le 29 avril 1943, veuf de Marie-Jeanne PETIGNOT, décédé le 8 mars
Georgette HENDRICKX née le 26 février 1939, veuve de Marcel MOUREAU, décédée le 11 mars
Alice MANDELAIRE née le 13 février 1923, veuve de Théphile GIGNOT, décédée le 11 mars
Francois LEMENSE né le 29 novembre 1934, époux de Denise BORNAIN, décédé le 13 mars
Hyacinthe LAURENT né le 16 décembre 1952, décédé le 16 mars
Julia LEPAGE née le 9 juin 1945, veuve d'Emile MINSART, décédé le 15 mars
Mireille BOURGEOIS né le 18 janvier 1954, décédée le 17 mars
Jean Paul SALMON né le 6 mai 1952, époux de Francine CHARLES, décédé le 24 mars
Adèle DUCHATEAU née le 3 décembre 1928, veuve de Marcel LOGE, décédée le 31 mars
Josiane DEFRENNE née le 20 juillet 1947, épouse de Robert PLUMIER, décédée le 1er avril
Denise VANBLAERE née le 23 août 1925, veuve de Raymond HERMANS, décédée le 2 avril
Jules COPPE né le 24 août 1921, époux d'Alice TAETS, décédé le 8 avril
Claude WILLEQUET né le 8 juillet 1937, décédé le 14 avril
Georgette LAURENT née le 18 mai 1957, décédée le 18 avril

Fermetures de l'Administration communale

Nous vous informons que les bureaux de l'Administration ne seront pas accessibles les :

- **jeudi 5 mai - Ascension**
- **lundi 16 mai - Lundi de Pentecôte**

le foyer centre culturel de perwez vous informe ....

Apéroulotte - Débat : "Perwez, la ville à la campagne ?"
Mardi 24 mai à 20h - Site des Baladins du Miroir à Thorembais-les-Béguines

Sommes-nous de la ville ou des champs ? Autrefois, le concept de ruralité était clair : c'était la vie à la campagne. L'augmentation de la population, l'engorgement des villes, les difficultés de transport, tendent à gommer la frontière entre ville et campagne. Les centres commerciaux migrent à la périphérie des villes – au détriment du commerce local – et les petits villages doivent parfois lutter contre une urbanisation à outrance. Que peuvent faire les citoyens pour préserver leur qualité de vie et leur environnement ?

Ce dernier débat clôture la saison 2015/2016.
Renseignements : 081/23 45 54

Théâtre amateur - "Thé à la Menthe ou t'es Citron ?" par la Cie du Grenier
Du 6 au 15 mai – Centre culturel

C'est l'histoire d'une troupe de comédiens qui répète une pièce de boulevard où il est question d'un gentleman cambrioleur qui s'est introduit chez une aristocrate. Tout y est : le cocu, l'amant dans le placard et les quiproquos attendus. Nous sommes à quelques jours de la première, rien n'est prêt ; les techniciens restent flegmatiques, la costumière est à côté de la plaque et la metteur en scène nébuleuse est débordée par les évènements. Chez les comédiens l'ambiance est électrique… C'est parti pour être un Vaudeville miteux joué par des acteurs calamiteux. Le soir de la première arrive, et là… ça tourne au délire, en une succession d'imprévus qui s'enchaînent dans une folie vertigineuse.
Représentations les vendredis et samedis à 20h15 et les dimanches 16h
Infos et réservations : 0473/546 218 – compagniedugrenier@gmail.be

Voyage annuel de l'ACRF - La région de Herve
Mercredi 18 mai à 7h30 – Départ du site de la Gare

Le Pays de Herve, c'est un patrimoine exceptionnel, empreint d'histoire et de tradition.

- 9h15 : accueil à la Maison du Tourisme de Herve et rencontre avec le guide

- 9h30 : visite de Boutique de notre enfance
  Entrez dans un autre monde, un monde de souvenirs, de nostalgie et d'émotion, un monde rempli d'odeurs diverses où se mêlent à la fois savon, encaustique et sirop. Découvrez une authentique « épicerie tabac liqueurs » des années 30 minutieusement reconstituée par Alain (photographe) et Nicole (professeur) BOOS. Terminez votre visite dans un vieux bistrot des années 30/50, aux murs garnis de plaques émaillées et de publicités et ce devant une bière ou un cidre du pays.
  Dépaysement et nostalgie garantis !

- 11h30 : visite du cimetière américain d'Henri-Chapelle, et visite de Moresnet, célèbre pour son calvaire monumental (chemin de croix) lieu de pèlerinage marial.

- 12h30 : repas au restaurant « Le fin Bec » à Moresnet - Menu : Potage – poulet, frites, légumes – Glace – Café.
- Après–midi : Visite de la Brasserie artisanale « Au grain d'Orge » suivie d'une dégustation. Retour par l'Espace des Saveurs et Découvertes de Herve, qui vous mènera au coeur des villages à la découverte des produits du terroir et d'un patrimoine insoupçonné.

Prix : 55€ – **Paiement obligatoire avant le 10 mai 2016**. Le prix comprend le transport en car de luxe 3 ***, les visites prévues, le repas de midi (hors boisson), le pourboire chauffeur et l'assurance.
Réservations : 081/65 61 54

Danse : Phenomena – Gala de fin d'année " Spécial Années 80 et Pubs"
Du 20 au 22 mai – Centre culturel

Vendredi 20 et samedi 21 mai à 20h
Dimanche 22 mai – 15h
Prix : 10€
Infos et réservations : Pasqualina GREDE; pasqualine.grede@gmail.com - 0479 87 21 67

Atelier Déclic - Se soigner avec l'argile
Samedi 28 mai de 10h à 12h30 – Centre culturel

Se soigner avec l'argile… c'est malin et facile ! Remède ancestral, faisant partie des soins naturels populaires, l'argile a démontré son efficacité et son absence de toxicité. Venez découvrir ses vertus et multiples utilisations ! Intervenante : Bénédicte MONN, de l'Asbl Humus. PAF : 10€/atelier
Réservations : 081/23 45 55 - info@foyerperwez.be

C'était au temps …

La **rue de la Bergerie** relie la rue de Seumay à l'avenue Marcellin WILMART (N 243). Jusqu'au milieu du XIXe siècle, cette voirie – dénommée « chemin du pré Chiroux » dans l'atlas de 1841 – reliait le Warichet au hameau de Jausselette. La construction de la chaussée en 1845 a modifié le profil de la rue (création du raidillon en courbe), la séparant de l'actuelle rue de Noville menant à Jausselette.

La rue (qui ne portait pas encore le nom de Bergerie) lors du passage du carnaval en mai 1959.

Dans l'angle ainsi formé, la famille JEUNEHOMME fit construire une maison et une bergerie pour abriter les moutons dont elle faisait l'élevage. A partir de ce moment, les riverains dénommèrent la petite rue en pente « tiène JEUNEHOMME». Officiellement, il s'agissait toutefois d'un diverticule de la rue de Seumay, bordé de cinq maisons dont un café.

Fin 1977, l'autorité communale décida de rendre cette petite voirie indépendante de la rue de Seumay en la dotant d'une dénomination propre. Paul MOINIL, échevin et voisin, proposa « rue de la Bergerie » en souvenir du bâtiment de la famille JEUNEHOMME démoli par faits de guerre en mai 1940.

Aucun avis contraire n'ayant été reçu durant l'enquête publique, le conseil communal avalisa la proposition lors de sa séance du 27 avril 1978. Les amateurs de bonne gueuze ne durent toutefois pas s'habituer à la nouvelle adresse puisque, entre-temps, le café avait fermé ses portes…

Pour le Cercle historique,
Gautier MANIQUET

Les Fancy fair dans vos écoles

- Samedi **14 mai** - Ecole fondamentale Jean-Paul II
- Dimanche **15 mai** - Ecole communale de Thorembais-Saint-Trond
- Samedi **21 mai** - Ecole communale de Thorembais-les-Béguines
- Samedi **28 mai** - Ecole communale de Malèves
- Samedi **4 juin** - Ecole communale d'Orbais
- Samedi **4 juin** - Ma Petite école de Malèves
- Dimanche **26 juin** - Ecole communale de Perwez

Cérémonie commémorative

La commune de Perwez vous invite à la cérémonie commémorative organisée le mardi 10 mai en collaboration avec le CC Air (Centre de Compétence Air) et l'école communale d'Orbais.

10h30 Rassemblement des délégations officielles dans devant le monument sis devant l'église d'Orbais, rue Trémouroux
10h40 Lecture et dépôt de fleurs par les autorités locales
11h00 Lecture et dépôt de fleurs par les enfants des classes de 6e primaire de l'école communale d'Orbais au cimetière
11h20 Verre de l'amitié à la salle de « Le Kibboutz ».

Fête des Voisins

Ne ratez pas la 14e édition de la Fête des Voisins le **vendredi 27 mai.**

Si vous souhaitez cultiver l'art du « bien voisiner », venez chercher votre kit de communication à la commune, afin d'annoncer et d'inviter vos voisins.

Contact : Nathalie JAUQUET-MICHIELSENS - 081/64 92 56

Reprise des cours de yoga

Les **cours de yoga** ont repris au Centre culturel ! Ceux-ci ont lieu le **mercredi de 17h à 18h et de 18h15 à 19h15**.
Ces cours sont accessibles à tout le monde. Vous pourrez y pratiquer du yoga indien, égyptien et chinois selon la méthode de Babacar Khane. Chacun est appelé à pratiquer à son rythme, dans le respect de son corps.
Inscription : Josiane DE RIDDER : 0496/54 52 38

Table de conversation en wallon

« La Bonne Entente » et « Les Sauverdias » vous attendent tous les 2e mercredi du mois au centre culturel de 15h à 17h pour participer à leurs tables de conversations en wallon. Participation : 2€.
Infos : 081/65 51 20 - 081/65 59 69

Rediffusion de la pièce de « La Bonne Entente »

Suite à des problèmes techniques lors de la diffusion de la pièce dialectale de la troupe « La Bonne Entente **« A l'cinse Colon »** sur Canal Zoom en avril dernier, nous vous informons que cette pièce sera rediffusée dans son intégralité le **lundi 16 mai à 15h**. Bon amusement !

CPAS DE PERWEZ
Grand Place 31
1360 PERWEZ

Brocante Trémouroux

Samedi 4 juin

A la Résidence Trémouroux
Avenue du Général Jadot, 11 à Perwez
de 10h à 17h

6€ l'emplacement de 3m
Réservation et paiement à l'accueil de la résidence : **081/23 91 00**

Bar, petite restauration, ambiance chaleureuse et moment de convivialité.

Editeur responsable :

Le Collège communal - rue Emile de Brabant 2 - 1360 Perwez

Rédaction : Isabelle MASSON

Pré-presse : Nathalie JAUQUET-MICHIELSENS

Crédits photos : Centre culturel, Gautier MANIQUET, RTL TVI, DS-architecture, ATL, J. LUYCKX

Les articles, photos, agenda, pour la prochaine édition sont à remettre pour le **10 mai au plus tard** à communication@perwez.be ou au 081/64 92 56.

Votre magazine est désormais imprimé sur du papier FSC, **Forest Stewardship Council**. Il s'agit d'un **label environnemental**, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

Agenda

Mai

Festif, sportif, culturel …

01/05/2016 **Marche ADEPS** - Musée du Souvenir 40/45 - Rue d'Orbais 2

02/05/2016

03/05/2016 **Consultation ONE** sur rendez-vous de 9h30 à 11h30 - Mme FRAITURE 0499/57 25 61 du lun. au ven. de 9h à 17h

04/05/2016 **Concert de la Musique de la Force Aérienne** - Eglise Saint-Martin à Perwez - 19h30
Bébé rencontre - Local ONE - De 9h15 à 11h15 sans rendez-vous - Info : 0499/57 25 61 du lun. au ven. de 9h à 17h

05/05/2016 **Eneo** - Salle « La Posterie » - De 13h à 17h

06/05/2016 **Théâtre amateur - « Thé à la menthe ou t'es citron ?** - Du 6 au 15 mai - Centre culturel

07/05/2016

08/05/2016

09/05/2016 **Consultation ONE** sur rendez-vous de 13h30 à 15h - Mme FRAITURE 0499/57 25 61 du lun. au ven. de 9h à 17h

10/05/2016 **Cérémonie commémorative** - Monument d'Orbais - Dès 10h30
Table de conversation en wallon - Centre culturel - De 15h à 17h - 2€ - 081/65 51 20 - 081/65 59 69

11/05/2016 **Consultation ONE** sur rendez-vous de 9h30 à 11h30 - Mme FRAITURE 0499/57 25 61 du lun. au ven. de 9h à 17h
Cercle d'Orbais - Atelier passion du livre - Echanges dès 20h - Salle «Le Kibboutz» - 0579/45 98 49

12/05/2016 **Office National des Pensions** - Permanences - De 9h30 à 11h30 - Salle du Conseil

13/05/2016

14/05/2016 ★ **Fancy fair de l'école Jean-Paul II**

15/05/2016 ★ **Fancy fair de l'école communale de Thorembais-Saint-Trond**

16/05/2016 **Lundi de Pentecote**
Rediffusion de la pièce « A l'cince Colon » - Canal zoom à 15h

17/05/2016 **Consultation ONE** sur rendez-vous de 9h30 à 11h30 - Mme FRAITURE 0499/57 25 61 du lun. au ven. de 9h à 17h

18/05/2016 **Bébé rencontre** - Local ONE - De 9h15 à 11h15 sans rendez-vous - Info : 0499/57 25 61 du lun. au ven. de 9h à 17h
Voyage des Seniors Consultants à Masseik et à Thorn
Voyage de l'ACRF au Pays de Herve - Réservation avant le 10 mai au 081/65 61 54

19/05/2016 **Permanences déclaration d'impôts** - Administration communale - De 9h à 12h
Eneo - Salle « La Posterie » - De 13h à 17h

20/05/2016 **Gala de fin d'année de Phenomena** - Du 20 au 22 mai - Centre culturel

21/05/2016 ★ **Fancy fair de l'école communale de Thorembais-Les-Béguines**

22/05/2016 **KIDZ VILLAGE à Malèves dès 10h30**

23/05/2016 **Passion du livre** – Echanges dès 20 h 00 au Kibboutz. L .Dupont 0479/45.98.49

24/05/2016 **Massage bébé** sur rendez-vous de 13h30 à 15h - Mme FRAITURE 0499/57 25 61 du lun. au ven. de 9h à 17h
Cours de cuisine de l'ACRF - Salle « La Posterie » - Dès 19h
Apéroulotte - Débat - « Perwez, la ville à la campagne ? » - 20h - Site des Baladins du Miroir

25/05/2016

26/05/2016

27/05/2016 **Fête des voisins**

28/05/2016 ★ **Fancy fair de l'école communale de Malèves**
Accueil des nouveaux perwéziens - Centre culturel dès 16h30
Atelier Déclic - Se soigner avec l'argile - De 10h à 12h30 - Centre culturel

29/05/2016

30/05/2016 **Permanences déclaration d'impôts** - Administration communale - De 9h à 12h

31/05/2016 **Massage bébé** sur rendez-vous de 13h30 à 15h - Mme FRAITURE 0499/57 25 61 du lun. au ven. de 9h à 17h

LE VILLAGE KIDZ RTL

DES DIZAINES D'ANIMATIONS GRATUITES !

ANAÏS DELVA

CHANTE LES PRINCESSES DISNEY

DIMANCHE 22 MAI

DÈS 10H30

PLACE COMMUNALE
MALÈVE SAINTE MARIE

PERWEZ

www.kidzrtl.be

KIDZ RTL · FRUIT POCKET Maxene · KIDIBUL · PARTENAMUT On vous simplifie la santé · DreamLand · BEL RTL